

## Le pari citoyen de la Cour des comptes

Le Premier président de la Cour des comptes, **Pierre Moscovici**, éclaire pour *Gestion & Finances publiques* deux des axes de sa stratégie pour 2025 : renforcer le lien avec les citoyens, et faire de la Cour un acteur majeur dans l'évaluation des politiques publiques. Un pari raisonnablement audacieux, celui de l'ouverture nécessaire aux attentes diverses, et parfois contradictoires, d'usagers-contribuables-citoyens qui entendent devenir pleinement parties prenantes de l'action publique.

En s'engageant dans une démarche volontariste d'évaluation (pour faire de cette mission inscrite en 2008 dans la Constitution le second métier de la Juridiction), la Cour ouvre la voie d'une nouvelle étape institutionnelle de l'évaluation : un ancrage plus stable que la succession de dispositifs interministériels qui ne survivaient pas aux alternances ; une relation privilégiée avec un Parlement plus ouvert à l'évaluation, comme en témoigne la proposition de loi organique votée tout récemment par l'Assemblée nationale, qui comprend la reconnaissance du Printemps de l'évaluation; enfin et surtout, la promesse d'investir pour de bon, grâce au concours justement reconnu des chambres régionales et territoriales, le champ des politiques partagées et de l'action publique territorialisée, zone grise de l'évaluation.

Les juridictions financières seront ainsi à même de contribuer utilement au vœu du Conseil d'État de « se donner les moyens et l'ambition de mieux évaluer », développé dans l'*Étude* parue à l'automne 2020. Notre revue ne peut que se réjouir de cet engagement qui porte aussi la réconciliation des finances publiques et de l'évaluation, trop longtemps considérées comme antagoniques. Nous en attendons des publications stimulantes.

Ce n'est là toutefois qu'un des traits du nouveau visage des **finances publiques d'après crise**, tel qu'il se dessine à partir de nos deux dossiers issus de colloques scientifiques : la sortie du « quoi qu'il en coûte », tout d'abord, suite et fin du colloque dont notre précédent numéro a publié la première partie ; et un regard international sur les crises, qui sera complété en janvier 2022.

On attend en effet davantage de transparence et de débat public, notamment sur la dette publique qui a explosé avec la pandémie ; plus de pluriannualité, pour anticiper les mutations ; une évaluation rigoureuse et utile de l'efficacité et de l'efficacités des dépenses publiques, afin de mieux préparer le « monde d'après ». Quant à la transition écologique, composante de la relance économique et grand défi des années à venir, elle engage les finances publiques dans une refondation inédite de ses modes d'intervention et de ses instruments ; c'est le thème de notre colloque de décembre.



Danièle Lamarque,  
*rédactrice en chef*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DL' or similar initials, written in a cursive style.